

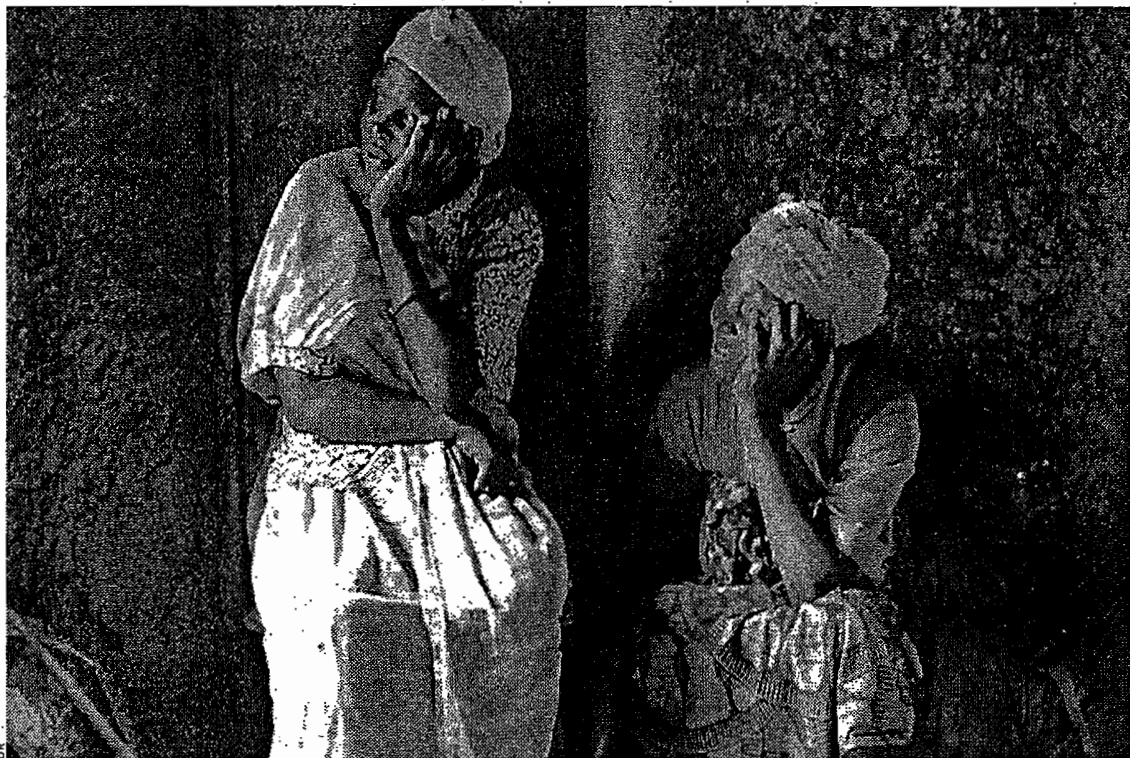
Docu. Au Rwanda, dix ans après les massacres, les bourreaux retrouvent leur place.

Les génocidaires rentrent au pays

ARTE, 20h55. «Au Rwanda, on dit...» d'Anne Aghion.

Rwamfizi est de retour. C'est une colline comme une autre, au «pays des mille collines». Rwamfizi est sorti de prison et, sous le calme apparent, toute la colline est en émoi. Le génocide rwandais, dont on commémorera la semaine prochaine le dixième anniversaire, a ceci de particulier qu'il a été «populaire». Des centaines de milliers de bourreaux ont tué des centaines de milliers de victimes. Un meurtre de masse d'une telle ampleur qu'il rend l'idée d'une justice individualisée quasi impossible.

Dans un premier documentaire (*Gacaca, revivre ensemble au Rwanda*), Anne Aghion posait sa caméra dans ce même village, recueillant la parole des rescapés. Depuis, la donne a changé. L'Etat rwandais a décidé d'accélérer le jugement des génocidaires et, pour des impératifs politiques, de donner la priorité à la réconciliation plutôt qu'à une justice implacable. Au moment où le documentaire a été tourné, plus de 16 000 génocidaires ont bénéficié d'une libération conditionnelle, en attendant leur jugement. Avec les remises de peine et à condition qu'il ait avoué son crime, un génocidaire «ordinaire», tel que l'a été Rwamfizi, n'encourt que six ans de prison ferme, peine qu'il a déjà largement effectuée. Rwamfizi est donc de retour, et sa seule présence réveille la douleur des rescapés. «Celui qui a exterminé ma famille et mon bétail, ses enfants ont du lait, se plaint amèrement l'une d'entre eux. Et après il vient me narguer. Et je suis obligée de l'accepter car il a une grande famille et il est fort.» D'autres ont peur que les tueurs ne «ter-



Deux veuves dont les maris et la plupart des enfants ont été massacrés.

minent le travail», éliminant par la même occasion des témoins gênants. Dans un dialogue décapant, deux veuves échangent leurs sentiments sur le retour des génocidaires: «Qu'ils me liquident vite, qu'ils viennent balayer ce qui reste de moi», ironise l'une. «Pourquoi viendraient-ils perdre leur temps alors que je suis déjà morte»,

Au moment où le documentaire a été tourné, plus de 16 000 génocidaires ont bénéficié d'une libération conditionnelle; en attendant leur jugement.

soupire l'autre. «Il faut s'entendre avec eux, estime un vieux rescapé. Ils sont bien plus nombreux. Nous essayons de les amadouer.» Rwamfizi, lui, dégage une tranquille impunité: «On m'a dit que je ne pourrais pas m'en sortir sans avouer. Donc je n'ai pas voulu faire de vagues et j'ai avoué.» A la fin, Rwamfizi rencontre les proches de ceux qu'il a tués. Il tente maladroitement d'amadouer

une veuve en lui proposant sa bière. Elle tend sa main puis la retire: «Non, je ne mélange pas», s'excuse-t-elle en montrant son verre déjà plein. Puis ajoute à bon escient: «Faut pas tout mélanger.» La rencontre est tendue mais s'amorce un dialogue à défaut d'une réconciliation encore illusoire. Cet échange n'aurait probablement pas eu lieu si Anne Aghion ne l'avait pas provoqué, ou alors bien plus tard. C'est à la fois la limite et la réussite de ce documentaire, nettement plus passionnant que le premier volet. Il a d'autant plus de force qu'à aucun moment une voix off ne vient prendre en charge le déroulement des faits ou leur explication. Mieux vaut donc avoir une idée de ce qui s'est passé au Rwanda en 1994: un court docu, en première partie de cette Théma consacrée au génocide dix ans après, se charge de rappeler les faits. ◆